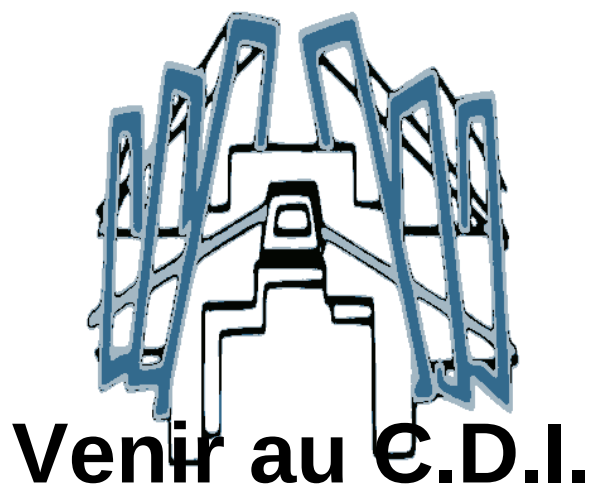
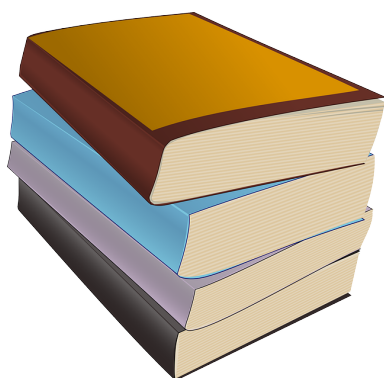


<https://tonkin.etab.ac-lyon.fr/spip/?venir-au-c-d-i>



- Actualités - Au CDI -



Date de mise en ligne : mardi 17 mars 2015

Copyright © Collège du Tonkin - Tous droits réservés

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30-12h 12h30-16h30

Mardi : 8h30-12h 12h30-17h30

Mercredi : fermeture

Jeudi : 8h-12h 12h30-16h30

Vendredi : 8h-12h 12h30-15h30

Il arrive que le C.D.I. soit fermé et que le nombre de places soient limitées. En effet, c'est avant tout un lieu de formation, qui accueille des classes en cours toute l'année. Si tu as une heure de permanence et que tu as besoin du C.D.I. pour travailler ou lire, la documentaliste vient te chercher en permanence.

Le C.D.I. est ouvert à la récréation du matin, où tu peux venir librement. C'est à ce moment que tu peux t'inscrire pour le temps de midi.

Au C.D.I., tu peux :



travailler dans le calme



lire un livre ou une revue, pour le plaisir



faire des recherches ou consulter des ressources documentaires



demander de l'aide ou des conseils, y compris pour tes devoirs



te renseigner sur ton orientation

Au C.D.I., tu dois :



Donner ton carnet de correspondance



Poser ton sac dans le porte-cartable à l'entrée



Respecter les lieux et le silence, ainsi que le règlement intérieur du collège !